



Compte-rendu du Conseil d'école n°1

Début de séance : 17h15

Secrétaires : Mme Chastres et M. Dartois

⇒ Présentation de la nouvelle équipe pédagogique, répartitions et effectifs (rentrée 2011 et prévisions 2012)

5 enseignants, 4 classes

Melle Lefebvre travaille le lundi avec les CE2/CM1 et le mardi avec les CP.

Mme Chastres assure la direction pendant le congé maternité de Mme Gonnet.

Mme Chastres et Melle Lefebvre (mardi)	CP	26
Melle Valdenaire	CP/CE1	10 CP + 16 CE1 = 26
M. Saucier et Melle Lefebvre (lundi)	CE2/CM1	25 CE2 + 4 CM1 = 29
Mme Prévot	CM1/CM2	15 CM1 + 12 CM2 = 27

TOTAL : 108 élèves

niveaux	Effectifs au 11 octobre 2011	Prévisions rentrée 2012
CP	36	20
CE1	16	36
CE2	25	16
CM1	19	25
CM2	12	19
total	108	116
Moyenne par classe	27	29

Constat : Effectifs élevés dans chaque classe (moyenne : 27)

Les prévisions indiquent une augmentation pour l'année prochaine. (moyenne : 29)

M. Munnier pourrait-il apporter des précisions concernant les mouvements de population et les constructions ?

Prévoir une éventuelle ouverture de classe : où ?

Les parents d'élèves présents soutiendront le projet d'ouverture de classe et se mobiliseront si nécessaire.

⇒ Résultats des élections des représentants de parents d'élèves

Mme Chastres a invité tous les parents d'élèves à une réunion d'informations le lundi 19 septembre. 9 personnes étaient présentes. Ce chiffre témoigne d'un manque d'implication des parents dans la vie de l'école.

Les parents présents ont souhaité constituer une liste commune.

Mme Chastres souligne le fait qu'elle a tenu le bureau de vote, seule, de 13h à 17h car aucun parent ne pouvait être présent pendant ces horaires. Seulement 3 parents se sont déplacés pour voter. 91 ont voté par correspondance.

Résultats des élections

Nombres d'électeurs inscrits	165
Nombre de votants	94
Bulletins blancs ou nuls	22
Suffrages exprimés	72
Nombre de sièges	4

Sont nuls les bulletins de vote :

- ⇒ Portant radiation ou surcharge
- ⇒ Glissés directement dans une enveloppe portant le nom ou la signature du votant
- ⇒ Glissés dans une enveloppe portant des marques distinctives
- ⇒ Lorsque l'enveloppe contient plusieurs bulletins différents
- ⇒ Lorsque l'enveloppe contient plusieurs bulletins identiques, il ne sera compté qu'un seul vote

Le vote par correspondance a occasionné beaucoup d'erreurs, liées à la procédure : 1 enveloppe verte (vote secret) à glisser dans une 2^{ème} enveloppe (non fournie) sur laquelle les parents doivent inscrire des informations et signer. Amélioration envisagée pour l'année prochaine : avoir des enveloppes préétablies au nom de chaque parent.

Comment communiquer avec les représentants ?

Les parents élus vont préparer un document avec leurs photos, leurs noms et indiqueront la classe de leurs enfants. Ce document sera consultable au panneau d'affichage. Il sera également distribué à tous les élèves. Ils envisagent de créer une adresse mail de parents élus qui sera communiquée à tous les parents de l'école.

⇒ Règlement intérieur, horaires des récréations en cas de forte pluie, exercice d'évacuation

- Les enseignants souhaitent ajouter un nouvel article au règlement intérieur et le soumettent au vote.

Article : Conformément aux recommandations de l'Education Nationale, il est interdit de manger au sein de l'établissement. Les goûters pour les activités extra-scolaires, devront rester dans le cartable, conservés dans un sachet.

Vote validé à l'unanimité : 10 pour. 0 contre. 0 abstention

- Une précision relative aux horaires des récréations : Par temps de forte pluie, les enseignants souhaitent modifier les horaires des récrés car le nombre d'élèves (108) sous le préau est trop important pour assurer la sécurité de tous.

Le cycle 2 (52 élèves) sortira de 10h à 10h10 et de 15h à 15h10.

Le cycle 3 (56 élèves) sortira de 10h20 à 10h30 et 15h20 à 15h30.

Une durée de 10 minutes est prévue entre les 2 sorties pour éviter les croisements dans les escaliers.

- L'exercice d'évacuation s'est déroulé le mardi 4 octobre à 10h. Le temps d'évacuation de toutes les classes a été de 2 min 50. Les CM1/CM2 ont mis trop de temps pour se ranger. Les CE2/CM1 sont sortis avant ceux-ci. Il faudra être vigilant au 2^{ième} trimestre et veiller à respecter l'ordre prévu d'évacuation.

⇒ **Fonctionnement du périscolaire et de la restauration**

Absences des représentants du périscolaire et de la restauration

M. Dalon ne peut pas apporter de renseignements sur les effectifs.

Quelques précisions sont apportées par Mme Fritsch : Les effectifs à la ludothèque sont complets.

Mme Chastres donnent les chiffres à sa connaissance : 61 élèves inscrits (maternelle et élémentaire) à la restauration.

Quelques précisions sont apportées par Mme Fritsch : Les effectifs à la ludothèque sont complets.

L'accueil périscolaire se déroule le matin (dans les locaux de la ludothèque) et le soir (à l'école)

Il semblerait que le nombre d'enfants à la restauration soit élevé. Les enseignants soulignent le fait que les élèves doivent avoir un véritable temps de pause afin qu'ils puissent reprendre les cours à 13h30 dans les meilleures conditions possibles. Il faudra rester vigilant si l'effectif augmente l'année prochaine et envisager des solutions.

Les enseignants ont donné leur accord pour que les animateurs utilisent 2 salles de classe (BCD et informatique). Mme Chastres a demandé que le ménage soit assuré quotidiennement dans ces salles.

Remarques des parents : les menus ne sont pas toujours à jour sur le site de la mairie et les parents demandent qu'ils soient affichés au panneau extérieur. La demande est accordée. Mme Chastres précisent qu'ils sont affichés sous le préau. Certains enfants le lisent en arrivant le matin et avant le repas (avec les animateurs).

⇒ **Fonctionnement de l'aide personnalisée**

Horaires : de 8h à 8h30

Dates : minimum 3 semaines et à définir à chaque période

Les enfants sont pris en charge à la grille, à 8h, et amenés vers leurs enseignants. Les retardataires doivent aller dans leur classe, à l'étage. Attention, ce temps est précieux et 5 minutes de retard c'est 5 minutes en moins d'aide personnalisée.

Toute absence doit être justifiée. Les élèves et les parents sont informés, par écrit, des modalités d'organisation de cette aide. Au terme de la prise en charge, un bilan est adressé à chaque famille.

⇒ Fonctionnement du RASED (Réseau d'Aide Spécialisée aux Elèves en Difficulté), évaluations CP

Suite aux fermetures de postes, il y a moins de psychologues et moins d'enseignants spécialisés. Conformément aux priorités définies dans le projet de réseau de circonscription et ne pouvant prendre en compte l'ensemble des demandes, les prises en charge s'effectuent principalement à destination du cycle 2.

Le RASED se compose de :

- Mme Claude-Piguel, psychologue scolaire
- M. Voynet, maître spécialisé
- Mme Dubois, enseignante non spécialisé

Coordonnées de la psychologue scolaire : 03/81/94/22/79 à l'école des Chênes à Sochaux

La psychologue scolaire intervient à la demande des parents ou des enseignants pour cerner les difficultés et proposer un type d'aide. Elle rencontre les élèves après autorisation parentale. Durant la première période de l'année (du 17 octobre jusqu'à fin janvier) les prises en charge s'effectueront uniquement pour les élèves du cycle 2.

Les enseignants ont signalé 4 élèves au CP et 4 au CE1

M. Saucier et Mme Prévot soulignent que 6 enfants ont été signalés (au cycle 3) et ne bénéficieront pas de cette aide.

Modalité de cette aide : Mme Dubois, intervient auprès des CP et des CE1.

	lundi	mardi	jeudi
8h40 - 9h20	CP		
9h25 - 10h10	CE1		
13h30 - 14h15		CP	CP
14h20 - 15h		CE1	CE1

Les familles sont informées individuellement de la prise en charge.

Des évaluations ont été réalisées pour tous les CP de la circonscription, les 19 et 27 septembre. Elles ont été corrigées par les membres du RASED. Une réunion avec l'inspecteur a permis de déterminer les priorités. Un compte-rendu avec les enseignants a été fait afin d'analyser les résultats.

⇒ Emplois de vie scolaire

Cette année, 3 élèves bénéficient d'une aide.

1 élève a droit à 8h, 1 autre à 12h, et 1 autre 24h soient 44h.

2 personnes, Mmes LEHEC Chantal et MARTINOVIC Virginie, ayant un contrat de 20h chacune, assurent cette aide auprès des élèves dans les classes.

Le contrat de Mme Martinovic se terminant le 01/12/2011, Mme Chastres a demandé son renouvellement le 11 octobre 2011 auprès de monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale de Sochaux.

Mme Chastres souligne le fait que ces personnes ne peuvent lui apporter aucune aide administrative.

⇒ Bilan du budget coopérative scolaire

M. Dartois, trésorier, annonce le solde du compte de l'association : 2014,16 euros.

L'argent de la coopérative est géré par l'association. Tous les parents de l'école peuvent devenir membres et sont invités à l'assemblée générale, qui aura lieu mardi 6 décembre à 17h30, à l'école.

La cotisation de la coopérative scolaire n'est pas obligatoire. Elle permet le fonctionnement d'activités scolaires. Cette année, toutes les classes ont adhéré à l'USEP. L'adhésion s'élève à 954 € (financement des transports et des activités) : 8 € par enfant et 18 € par enseignant. Il a été proposé au conseil d'école de demander une participation aux familles :

12 € pour 1 enfant
10 € par enfant si 2 enfants sont à l'école
8 € par enfant si 3 enfants sont à l'école

Le règlement peut s'effectuer en espèces ou à l'ordre de « Coopérative scolaire élémentaire F.Bataille ».

Une vente de fromage est proposée pour financer les projets à venir.

⇒ Achats municipaux (fournitures, informatique ...) et travaux réalisés par les services techniques

Les crédits alloués par la mairie ont permis l'achat de manuels scolaires, fichiers, petites fournitures, matériel pédagogique. Les enseignants rappellent que le petit matériel doit être renouvelé régulièrement par les parents.

Les enseignants remercient l'équipe municipale pour l'équipement des 4 classes avec des Tableaux Blancs Interactifs (TBI). Les enseignants ont eu droit à 2 jours et demi de formation en septembre. Ils souhaiteraient pouvoir faire une réunion avec l'ensemble des enseignants de Grand Charmont, en milieu d'année, afin de présenter leur travail déjà réalisé avec ce nouvel outil, d'exposer les difficultés rencontrées ... Un enseignant référent sur Grand Charmont a été désigné.

Les travaux ont été réalisés pendant les vacances et la rentrée s'est déroulé dans de bonnes conditions.

Des rideaux opaques sont en attente car par temps ensoleillé, il n'est pas possible d'utiliser le TBI dans de bonnes conditions.

L'école est équipée également de 8 nouveaux ordinateurs en salle informatique.

A signaler que les 2 bâtiments sont équipés d'alarmes.

Des tables avec casiers et chaises neuves ont été livrées dans chaque classe en fonction des besoins.

Les travaux demandés en attente : réparation du muret dans la cour, les demandes du 10 octobre n'ont pas été réalisées et s'avèrent urgentes (tableaux d'affichages dans les salles 5 et 6). Le portail en bois, rue F. Bataille, ne ferme pas. Cela devient très urgent. Il reste très souvent ouvert et les enfants ont accès directement à la rue. Bien entendu, les enseignants sont très attentifs lors des récréations mais cela pose un énorme problème de sécurité tout au long de la journée.

Un revêtement (tapis vert) a été posé autour des 2 arbres de la cour. Cela évitera l'accumulation d'eau et de sable à ces endroits.

Les robinets dans les toilettes du bas ont tous été remplacés par des poussoirs. Cela permettra d'économiser l'eau car les anciens étaient difficiles à fermer et un filet d'eau coulait très souvent.

⇒ Divers :

- bilan des réunions de rentrée avec les parents, informations livret de compétences

Au cours du mois de septembre, chaque enseignant a invité les parents d'élèves à une réunion. Il a présenté le fonctionnement pédagogique de sa classe et a répondu aux questions. Des informations ont été données quant à l'utilisation du livret scolaire.

- les projets pédagogiques (projet musical, éducation à l'environnement, USEP, ADEC, natation, action citoyenne)

Musique : Mme Mettey, intervenante, est excusée.

Cette année, les enfants associeront musique et sport : « l'ovalie musicale »

Les enseignants remercient la municipalité de financer ce projet : 12 séances hebdomadaires, le lundi pour toutes les classes, du 7 novembre au 14 février. Les CM1/CM2 initialement non prévus, sont intégrés au projet.

Une rencontre inter-écoles est prévue sur le temps scolaire. Un spectacle est proposé aux parents (hors temps scolaire) à la salle polyvalente : mardi 14 février, l'horaire sera précisé ultérieurement.

Éducation à l'environnement :

Ces projets (transport + intervenants) sont financés par « Pays de Montbéliard Agglomération ».

Les CP/CE1 : 2 interventions : tri et recyclage des déchets

Les CE2/CM1 : 3 interventions : la présence d'animaux autour de l'école

Les CM1/CM2 : 5 interventions : les énergies renouvelables, sortie à la Damassine à Vandoncourt.

USEP : Tous les élèves et les enseignants sont adhérents à l'USEP, Fédération sportive scolaire d'enfants. Cela permet aux enfants de participer à des rencontres sportives dans le temps scolaire et hors temps scolaire. Chaque classe participera à des rencontres sportives.

	Dates des rencontres	Activités	Lieux
Cycle 2	20 janvier	gymnastique	Gymnase Coteau Jouvent à Montbéliard
	4 ou 5 juin	Course d'orientation	Parc de la piscine de Montbéliard
Cycle 3	10 ou 11 mai	Course d'orientation	Parcours santé « la Combotte » Audincourt
	22 mai	Ultimate	Stade des Pouges
	30 mai	Randonnée : marche associée à la collecte de dons au bénéfice de l'association « les virades de l'espoir »	Lieu à déterminer

ADEC « livres complices » : La commune de Grand Charmont est adhérente et cela nous permet de recevoir un auteur et/ou illustrateur dans chaque classe si l'enseignant le souhaite. Les 4 classes se sont inscrites lors d'une réunion d'informations le 18/10/11. Le choix des invités n'est pas encore fixé. Nous informerons les parents des dates et horaires des visites des auteurs/illustrateurs dans les classes. Bien évidemment un travail en amont est réalisé dans chaque classe. L'objectif étant de « permettre à l'enfant de s'approprier le livre en s'immergeant dans l'univers d'un auteur ». Cette année, il n'y a pas de salon mais les travaux réalisés seront en ligne sur le site www.adec-paysmontbeliard.fr

Natation : Les enseignants regrettent qu'aucune classe ne puisse avoir un enseignement de natation.

Action citoyenne : toutes les classes ont participé à « La journée du refus de la misère » le 17 octobre. Les travaux réalisés ont été exposés. Mais les enseignants regrettent de ne pas avoir eu plus d'informations pour inviter les parents à se déplacer sur le lieu d'exposition.

Sortie culturelle : Toutes les classes assisteront à un spectacle proposé par « Ma Scène Nationale » et choisie par les enseignants. Sortie entièrement financée par la mairie.

Visite de la Bibliothèque Municipale de Montbéliard : les CP seront accueillis à la bibliothèque le jeudi 8 décembre. Une visite est prévue, une histoire sera lue et chaque enfant pourra emprunter un livre de son choix. Le déplacement sera effectué en bus CTPM et sera financé avec la coopérative scolaire.

- **date de l'assemblée générale de l'association (renouvellement du président)**

Tous les parents de l'école sont invités à l'assemblée générale de l'association qui se déroulera le mardi 6 décembre à 17h30 à l'école.

Voici les réponses à quelques questions apportées par M. Munnier :

Suite à notre conversation et au compte-rendu de Mr DALON, je vous remercie de bien vouloir noter les réponses aux interrogations des membres de votre conseil et les inscrire sur votre compte rendu.

En cas d'ouverture de classe, la ville sera prête à aménager la salle où se déroule actuellement le conseil municipal, une ouverture sera faite dans le couloir pour accéder directement à la cour, il est à noter que tout le bâtiment à vocation à redevenir une école dans le futur. Pour le TBI nous le programmerons.

Concernant la restauration nous avons optimisé les places au maxi, dans le cas où il y aurait encore des demandes nous avons la solution de remettre les maternelles dans leur ancienne salle dans le premier bâtiment.

Pour la piscine, pas de solution devant la pénurie de piscine en fonctionnement, il faut attendre la future construction du centre aquatique à sochaux

Concernant les petits travaux, Mr DALON va en assurer le suivi.

La séance est levée à 20h15.

La directrice

Les secrétaire de séance